

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900067	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie d Arras Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	31
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 944 236,35	844 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 100 236,35
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 944 236,35	1 944 236,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 715 873,25	3 207 857,39
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	577 648,67	283 410,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 197 745,47	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 491 267,39	3 491 267,39
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 435 503,74	5 435 503,74

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	72 410,00	0,00	186 219,00	186 219,00	186 219,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	44 500,00	0,00	48 544,00	48 544,00	48 544,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		119 910,00	0,00	237 763,00	237 763,00	237 763,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		226 910,00	0,00	331 363,00	331 363,00	331 363,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 508 190,34		1 207 873,35	1 207 873,35	1 207 873,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	405 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 913 190,34		1 612 873,35	1 612 873,35	1 612 873,35
TOTAL		2 140 100,34	0,00	1 944 236,35	1 944 236,35	1 944 236,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	656 000,00	0,00	656 000,00	656 000,00	656 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Total des recettes de gestion des services		682 000,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		682 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	41 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		41 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL		723 000,00	0,00	844 000,00	844 000,00	844 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 100 236,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 568 873,35
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
21	Immobilisations corporelles	2 057 090,34	577 648,67	2 096 473,25	2 096 473,25	2 674 121,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 107 190,34	577 648,67	2 146 573,25	2 146 573,25	2 724 221,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	0,00	233 600,00	233 600,00	233 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	264 228,00	0,00	173 000,00	173 000,00	173 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	484 228,00	0,00	412 300,00	412 300,00	412 300,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 591 418,34	577 648,67	2 558 873,25	2 558 873,25	3 136 521,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 000,00		44 000,00	44 000,00	44 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		113 000,00	113 000,00	113 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	291 000,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
	TOTAL	2 882 418,34	577 648,67	2 715 873,25	2 715 873,25	3 293 521,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	197 745,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	469 228,00	283 410,00	177 000,00	177 000,00	460 410,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'équipement	519 228,00	283 410,00	927 000,00	927 000,00	1 210 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	673 454,78	0,00	491 984,04	491 984,04	491 984,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
	Total des recettes financières	873 454,78	0,00	554 984,04	554 984,04	554 984,04
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 392 682,78	283 410,00	1 481 984,04	1 481 984,04	1 765 394,04
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 508 190,34		1 207 873,35	1 207 873,35	1 207 873,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	405 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	250 000,00		113 000,00	113 000,00	113 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 163 190,34		1 725 873,35	1 725 873,35	1 725 873,35
	TOTAL	3 555 873,12	283 410,00	3 207 857,39	3 207 857,39	3 491 267,39

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 568 873,35
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	186 219,00		186 219,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 544,00		48 544,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00
66	Charges financières	83 000,00	0,00	83 000,00
67	Charges exceptionnelles	9 600,00	0,00	9 600,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000,00	405 000,00	406 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 207 873,35	1 207 873,35
Dépenses d'exploitation – Total		331 363,00	1 612 873,35	1 944 236,35

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 000,00	44 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	233 600,00	0,00	233 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100,00	0,00	100,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 674 121,92	50 000,00	2 724 121,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	173 000,00	63 000,00	236 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 136 521,92	157 000,00	3 293 521,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	197 745,47
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	656 000,00		656 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00		24 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	120 000,00	44 000,00	164 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		800 000,00	44 000,00	844 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 100 236,35
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	460 410,00	0,00	460 410,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	63 000,00	63 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	50 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	63 000,00	0,00	63 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		405 000,00	405 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 207 873,35	1 207 873,35
Recettes d'investissement – Total		1 273 410,00	1 725 873,35	2 999 283,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	491 984,04
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	72 410,00	186 219,00	186 219,00
617	Etudes et recherches	60 000,00	36 219,00	36 219,00
6226	Honoraires	0,00	18 500,00	18 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 610,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	500,00	131 000,00	131 000,00
6378	Autres taxes et redevances	300,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	44 500,00	48 544,00	48 544,00
648	Autres charges de personnel	44 500,00	48 544,00	48 544,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		119 910,00	237 763,00	237 763,00
66	Charges financières (b) (8)	90 000,00	83 000,00	83 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	85 000,00	78 000,00	78 000,00
6688	Autre	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00	9 600,00	9 600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	11 000,00	3 600,00	3 600,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		226 910,00	331 363,00	331 363,00
023	Virement à la section d'investissement	1 508 190,34	1 207 873,35	1 207 873,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	405 000,00	405 000,00	405 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	405 000,00	405 000,00	405 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 913 190,34	1 612 873,35	1 612 873,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 913 190,34	1 612 873,35	1 612 873,35
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 140 100,34	1 944 236,35	1 944 236,35

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	656 000,00	656 000,00	656 000,00
70118	Autres ventes d'eau	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70128	Autres taxes et redevances	650 000,00	650 000,00	650 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	24 000,00	24 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	26 000,00	24 000,00	24 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		682 000,00	680 000,00	680 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	120 000,00	120 000,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	120 000,00	120 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		682 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	41 000,00	44 000,00	44 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	41 000,00	44 000,00	44 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 000,00	44 000,00	44 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		723 000,00	844 000,00	844 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 100 236,35
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 944 236,35
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	100,00	100,00	100,00
2051	Concessions et droits assimilés	100,00	100,00	100,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 057 090,34	2 096 473,25	2 096 473,25
2111	Terrains nus	11 000,00	10 000,00	10 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 046 090,34	493 038,25	493 038,25
21561	Service de distribution d'eau	0,00	1 593 435,00	1 593 435,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 107 190,34	2 146 573,25	2 146 573,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	233 600,00	233 600,00
1641	Emprunts en euros	220 000,00	227 000,00	227 000,00
1687	Autres dettes	0,00	6 600,00	6 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	5 700,00	5 700,00
261	Titres de participation	0,00	5 700,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	264 228,00	173 000,00	173 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	264 228,00	173 000,00	173 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		484 228,00	412 300,00	412 300,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 591 418,34	2 558 873,25	2 558 873,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	41 000,00	44 000,00	44 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	41 000,00	44 000,00	44 000,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	41 000,00	15 900,00	15 900,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	9 500,00	9 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	600,00	600,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	18 000,00	18 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	250 000,00	113 000,00	113 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	200 000,00	63 000,00	63 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		291 000,00	157 000,00	157 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 882 418,34	2 715 873,25	2 715 873,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	577 648,67
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	197 745,47
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	469 228,00	177 000,00	177 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	469 228,00	177 000,00	177 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		519 228,00	927 000,00	927 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	673 454,78	491 984,04	491 984,04
1068	Autres réserves	673 454,78	491 984,04	491 984,04
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	63 000,00	63 000,00
2762	Créances transfert droit deduct° TVA	200 000,00	63 000,00	63 000,00
Total des recettes financières		873 454,78	554 984,04	554 984,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 392 682,78	1 481 984,04	1 481 984,04
021	Virement de la section d'exploitation	1 508 190,34	1 207 873,35	1 207 873,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	405 000,00	405 000,00	405 000,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	405 000,00	405 000,00	405 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 913 190,34	1 612 873,35	1 612 873,35
041	Opérations patrimoniales (8)	250 000,00	113 000,00	113 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	200 000,00	63 000,00	63 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 163 190,34	1 725 873,35	1 725 873,35
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 555 873,12	3 207 857,39	3 207 857,39

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	283 410,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 491 267,39
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 756 387,85									
1641 Emprunts en euros (total)					3 756 387,85									
200001001/990237	CAISSE D'EPARGNE	03/01/2000	07/01/2000	07/04/2000	1 981 837,22	V	EURIBOR03M	4,750	2,893	EUR	T	P	O	A-1
201111003/00001565892F	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/11/2011	19/12/2011	19/03/2012	1 000 000,00	F		5,130	5,321	EUR	T	P	N	A-1
201208003/MON278833/01902	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	23/05/2012	18/07/2012	01/11/2012	500 000,00	V	LEP	5,140	0,000	EUR	T	C	N	A-2
201301009/MON242039	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	09/11/2002	01/01/2013	01/01/2013	9 375,79	F		5,550	8,642	EUR	A	P	N	A-1
201301010/0942774	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2002	01/01/2013	25/06/2013	26 502,26	F		5,400	6,926	EUR	A	P	N	A-1
201301011/99144462374	CREDIT AGRICOLE	10/12/2008	01/01/2013	10/03/2013	187 444,42	F		5,110	5,241	EUR	T	P	N	A-1
201301012/99140717505	CREDIT AGRICOLE	20/10/2005	01/01/2013	20/10/2013	51 228,16	F		3,850	3,976	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 525,61									

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET EAU - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					6 525,61									
201601001/0627189	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2015	01/01/2016	12/02/2016	4 533,62	F		12,250	12,788	EUR	A	P	N	A-1
201601002/0627190	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2015	01/01/2016	12/02/2016	1 991,99	F		12,250	12,788	EUR	A	P	N	A-1
Total général					3 762 913,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 925 814,52					222 084,21	69 987,42	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 925 814,52					222 084,21	69 987,42	0,00	0,00
200001001/990237	N	0,00	A-1	432 849,88	2,76	V	EURIBOR03M	0,057	135 801,43	63,05	0,00	0,00
201111003/00001565892F	N	0,00	A-1	872 346,22	15,95	F		5,130	36 192,03	44 796,90	0,00	0,00
201208003/MON278833/01902	N	0,00	A-2	391 666,71	11,57	V	LEP	3,690	33 333,32	13 991,26	0,00	0,00
201301009/MON242039	N	0,00	A-1	4 056,43	1,00	F		5,550	1 973,48	225,13	0,00	0,00
201301010/0942774	N	0,00	A-1	7 157,00	0,48	F		5,400	7 157,00	386,53	0,00	0,00
201301011/99144462374	N	0,00	A-1	176 204,74	22,92	F		5,110	4 143,45	8 925,51	0,00	0,00
201301012/99140717505	N	0,00	A-1	41 533,54	9,79	F		3,850	3 483,50	1 599,04	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		6 525,61					6 525,61	799,58	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET EAU - BP - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		6 525,61					6 525,61	799,58	0,00	0,00
201601001/0627189	N	0,00	A-1	4 533,62	0,11	F		0,000	4 533,62	555,46	0,00	0,00
201601002/0627190	N	0,00	A-1	1 991,99	0,11	F		0,000	1 991,99	244,12	0,00	0,00
Total général		0,00		1 932 340,13					228 609,82	70 787,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
201208003/MON278833/01902	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	500 000,00	391 666,71	2	15,00		LEP + 0	LEP + 0	0,00		3,690	13 991,26	0,00	20,27
TOTAL (A)		500 000,00	391 666,71						0,00			13 991,26	0,00	20,27
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		500 000,00	391 666,71						0,00			13 991,26	0,00	20,27

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	1	0	0	0	
	% de l'encours	79,72	20,27	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 540 673,42	391 666,71	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels bureautiques	5	14/11/2013
L	Frais d'établissement	5	14/11/2013
L	Usine de production d'eau potable et station de pompage	50	14/11/2013
L	Ouvrages de génie civil pour le captage et le transport de l'eau potable	50	14/11/2013
L	Installations : pompes, appareils électromécaniques	30	14/11/2013
L	Organes de régulation (électronique, capteurs etc.)	10	14/11/2013
L	Outils et matériel d'exploitation (compteurs)-15	15	14/11/2013
L	Outils et matériel d'exploitation (compteurs)-20	20	14/11/2013
L	Bâtiments durables (château d'eau et réservoir)	60	14/11/2013
L	Bâtiments légers, abris	30	14/11/2013
L	Agencements et aménagement de bâtiments, installations électroniques et téléphoniques	30	14/11/2013
L	Mobilier de bureau	10	14/11/2013
L	Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10	14/11/2013
L	Matériel informatique	5	14/11/2013
L	Engins de travaux publics, véhicules	10	14/11/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		277 600,00	277 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		233 600,00	233 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	227 000,00	227 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 600,00	6 600,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		44 000,00	44 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
1068	<i>Autres réserves</i>	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	44 000,00	44 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	277 600,00	577 648,67	197 745,47	1 052 994,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 675 873,35	III 1 675 873,35
Ressources propres externes de l'année (a)		63 000,00	63 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	63 000,00	63 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 612 873,35	1 612 873,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	405 000,00	405 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 207 873,35	1 207 873,35

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 675 873,35	283 410,00	0,00	491 984,04	2 451 267,39

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 052 994,14
Ressources propres disponibles	IV	2 451 267,39
Solde	V = IV – II (6)	1 398 273,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 61

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 72

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 25/03/2016

Présenté par (1) Le Président,

A Arras le 31/03/2016

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Arras, le 31/03/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANSART Pierre	
BEAUMONT Evelyne	
BECUE Grégory	
BLONDEL Anny	
CANLERS Nicole	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
COULON Géry	
DAMART Daniel	
DELATTRE Dominique	
DELCOUR Jean-Pierre	
DELEURY Jean-Pierre	
DELMOTTE Michel	
DELRUE Yves	
DEPRET Jean-François	
DESRAMAUT Marc	
DETOURNE Antoine	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DUFLOT Eric	
FATIEN Marylène	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERET Claude	
FOURNIER Jean-Marie	
GHEERBRANT Nathalie	
GORIN Sylvie	
GUFFROY Alain	
HECQ David	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
KUSMIEREK Nicolas	
LACHAMBRE Pascal	
LAPOUILLE-FLAJOLET Emmanuelle	
LEBLANC Jean-Paul	
LEFEBVRE Hélène	
LESAGE Jean-Guy	
LETURQUE Frédéric	
MALFAIT Alexandre	
MASTIN Philippe	
MATHISSART Michel	
MICHEL Didier	
MILLEVILLE Bernard	
MONTEL Marie-Françoise	
MUYLAERT François-Xavier	
NOCLERCQ Sylvie	
OUAGUEF Zohra	
PARMENTIER Jean-Marc	
PATRIS Jacques	
PUCHOIS Jean-Pierre	
RAPENEAU Philippe	
ROCHE Reynald	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEZ Pierre	
ROUX Carole	
SACCHETTI Claudine	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michaël	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
VAN GHELDER Alain	
VIARD Philippe	
ZECHEL Michel	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2016, et de la publication le 06/04/2016

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.